

DÉPARTEMENT DU TARN

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL DE TERSSAC N° 33-2026

Nombre de Conseillers	L'an deux mille vingt six et le treize avril, les membres du Conseil Municipal de la commune de Terssac se sont réunis dans la salle du Conseil, sur convocation qui leur a été adressée conformément aux articles L.121-10 et L.122-5 du Code des Communes et sous la présidence de M. Yves CHAPRON, Maire.
En exercice : 15 Présents : 15 Votants : 15 <u>Date convocation</u> 31/03/2026 <u>Date d'affichage</u> 31/03/2026	ÉTAIENT PRÉSENTS ou REPRÉSENTÉS : Yves CHAPRON, Nathalie LACASSAGNE, Bernard CALMETTES, Pascale SAUREL, Pierre SOULIE, Lina POUGET, Jean-Claude ARNAUD, Marie-Hélène FRANCOIS, Sébastien MARTINEZ, Fabienne BONNAFÉ, Pierre ALBINET, Nicole TRÉMOLIÈRES, Dimitri BOUAT, Elodie TOQUEC, Paul MAJORAL
Secrétaire de séance : Bernard CALMETTES	

OBJET : Commission d'appel d'offre

LE CONSEIL MUNICIPAL,

VU le Code Général des Collectivités Territoriales,

ENTENDU la proposition de Monsieur le Maire de créer une Commission d'appel d'offre

VU le rappel du contrôle de légalité indiquant que pour les communes de moins de 3499 habitants, il convient de désigner un président (autorité habilitée à signer le marché) et 3 membres titulaires avec 3 membres suppléants. Le scrutin se déroule à bulletins secrets.

APRES EN AVOIR DÉLIBÉRÉ, à L'UNANIMITÉ:

- Crée une commission chargée des appels d'offres
- Désigne M. Yves CHAPRON président de la commission,
- Désigne les conseillers municipaux suivants membres titulaires de la Commission d'appel d'offre :
 - Pierre SOULIE

- Bernard CALMETTES
- Nathalie LACASSAGNE

- **Désigne** les conseillers municipaux suivants membres **suppléants** de la Commission d'appel d'offre :
 - Pierre ALBINET
 - Sébastien MARTINEZ
 - Fabienne BONNAFÉ

Le Secrétaire,



Bernard CALMETTES



Le Maire,



Yves CHAPRON